



## **00LAUDON BADMINTON CLUB**

74410 Saint-Jorioz

n° RNA : W741001408

Affiliation FFBaD : AURA.74.00.024

### **COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE** **DU LAUDON BADMINTON CLUB**

**25 AVRIL 2025 – SALLE PAROISSIALE A SAINT-JORIOZ**

**Saison 2024-2025**

#### **Présence des membres du bureau et du conseil d'administration :**

Eric Pêcheur, Président ; François Pauget, vice-président ; Michel Lebard, trésorier ;

Cindy Anjorand, secrétaire

Membres du C.A. : Aurélie Dechosal, Virginie Nicot, Bernard Paget, Victoria Sarigulyan

Excusés : Gérard Chassonnaud, Jean-Pierre Zach

**Nombre de membres présents (dont membres du CA) : 39**

**Nombre de procurations : 15**

**Le quorum fixé à 34 est atteint.**

Présence de M. Michel BEAL, maire de Saint-Jorioz.

#### **Ordre du jour**

- Assemblée générale extraordinaire :
  - Modification des statuts de l'association
- Assemblée générale ordinaire :
  - Compte-rendu moral de la saison écoulée
  - Compte-rendu financier de la saison écoulée
  - Présentation de la saison 2025/2026
  - Election du conseil d'administration
  - Votes divers
  - Questions diverses

Le président Eric Pêcheur ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 19h13.

### **Modification des statuts**

Les nouveaux statuts ont été préalablement envoyés par mail aux membres de l'association.

Ils sont présentés en séance, avec une mise en avant des principales modifications et nouveautés.

Celles-ci concernent : le siège social, le fonctionnement de l'assemblée générale et son quorum, la réunion au moins deux fois par an du conseil d'administration, ou encore les modalités de modification des statuts.

- Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des membres de l'A.G.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 19h21.

Le président Eric Pêcheur ouvre l'assemblée générale à 19h21.

## 1) Rapport moral

Le président Eric Pêcheur remercie David Pedro et Stéphane Jaroussac pour leur sponsoring, ainsi que la Mairie pour le doublement de la subvention annuelle, dont on présentera l'utilité par la suite (participation à plusieurs formations). Il remercie également l'ensemble des membres du CA et le bureau pour son aide.

Pour la saison 2024-2025, nous sommes 135 licenciés, soit une augmentation des effectifs de 16% par rapport à la saison dernière. D'une année à l'autre, nous avons entre 35 et 40% de nouveaux licenciés (40% cette année). Nous avons 28 jeunes de moins de 20 ans. La moyenne d'âge, de 38 ans, est à peu près constante. A noter cette année, l'arrivée massive de « baujus » au début du printemps, en raison de la fermeture du gymnase du Châtelard.

Parmi les réalisations de l'année, nous avons créé différentes commissions dont on reparlera par la suite. Nous avons organisé plusieurs soirées conviviales avec un tournoi interne pour favoriser la mixité entre les joueurs. Nous avons également eu la Paëlla de Noël le 6 décembre et nous aurons le barbecue de fin de saison le 24 mai.

Au niveau compétition, nous avons 3 équipes d'interclubs. L'équipe 1 composée de Pauline, Elisa, Virginie, Cindy, Arthur, Benjamin, Pascal, Christophe et François (capitaine) termine la saison en milieu de tableau et se maintient en D3. L'équipe 2 composée de Victoria, Aurélie, Marion, Mathilde, Guillaume, William, Manu et Eric (capitaine) n'a pas encore fini sa saison, mais est actuellement 2<sup>e</sup> de sa poule en D4. L'équipe 3 composée de Lucie, Pauline, Séverine, Alexandra, Fabien, Matthias, Baptiste, Arnaud et Stéphane (capitaine) termine dernière de sa poule en D4. Ce fut une saison d'apprentissage, l'objectif était de faire de la compétition et de passer de bons moments.

Cette année, les membres du LBC ont massivement participé à des tournois, couronnés de nombreuses victoires et de nombreux podiums.

Cette année, les membres du CA ont suivi un certain nombre de formations. Cindy et Eric ont participé au week-end des dirigeants de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en début de saison à Voiron. Un week-end intéressant au niveau du partage d'expériences entre des clubs de différentes envergures. Eric et François ont suivi la formation GEO1 (gestionnaire et organisateur de tournoi) dont l'objectif est d'être capable, pour le LBC, d'organiser son propre tournoi. Cindy et Victoria ont suivi la formation MODEF (module des fondamentaux du badminton) pour commencer à se former, en vue d'encadrer des jeunes lorsque nous aurons les créneaux nécessaires. Cindy a enchaîné avec la formation EB1 (Entraîneur bénévole), toujours dans l'optique d'encadrer les jeunes lorsque le club disposera de créneaux dédiés, mais aussi de proposer différents créneaux encadrés pour les adultes, de tous niveaux. Cette formation permet d'acquérir des compétences sur la création de séances et de cycles complets d'entraînements sur une saison entière.

Nous avons rencontré quelques difficultés cette année, notamment au niveau de l'éclairage dans le gymnase qui n'a cessé de se dégrader. La mise à disposition du nouveau gymnase ayant été retardée, le problème a perduré. Monsieur le Maire nous précise que la Mairie est dépendante d'un prestataire, et que l'éclairage doit être repris lors de la rénovation du gymnase. Autre problème, la surfréquentation des créneaux qui oblige les joueurs à attendre sur le côté.

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres de l'A.G.

## 2) Rapport financier

Le rapport financier (pour l'année civile 2024) est présenté par le trésorier Michel Lebard. Nous sommes un club assez simple à gérer, avec, en principal poste de dépenses et de revenus, les licences. Le 2<sup>e</sup> poste de dépenses/revenus le plus importante et l'achat et la revente de boîtes de volants. Parmi les recettes, nous

avons eu 1000€ de subvention de la Mairie de Saint-Jorioz et du mécénat à hauteur de 950€.

En 2025, le nombre d'inscriptions étant limitée, les recettes de cotisations seront en baisse. Il y a un poste de dépenses sur les formations évoquées précédemment. Les prix des volants augmentant, ce poste de dépenses sera en augmentation. La subvention de la Mairie en 2025 passe à 2000€.

Les adhérents soulèvent la question que le club possède une importante réserve de trésorerie et qu'il faudrait faire quelque chose de cet argent (participation plus importante du club à l'achat des boites de volants, recrutement d'un entraîneur, financement de formations pour les membres qui le souhaitent).

- Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres de l'A.G.

### **3) Saison 2025-2026**

Nous abordons la saison prochaine commission par commission :

La commission jeunes (gérée par Virginie) est en développement et se structurera avec la mise à disposition des 2 gymnases et de créneaux supplémentaires. Les membres sont invités à réfléchir sur leur volonté de donner un coup de main pour l'encadrement des futurs créneaux jeunes. Il n'est pas demandé de compétence particulière, mais simplement de bonnes volontés !

La commission compétition est gérée par François. Au regard du nombre de joueurs désireux de disputer des interclubs, une 4<sup>e</sup> équipe pourrait être créée. Grâce au niveau gymnase homologué, l'équipe qui évolue en D3 pourra enfin accueillir une journée. Grande nouveauté de la saison, le nouveau gymnase va nous permettre d'organiser notre premier tournoi, en soirée en semaine durant les vacances de la Toussaint (22 ou 29 octobre). Il s'agira a priori d'un tournoi de doubles.

La commission convivialité est gérée par Aurélie. Elle est en charge des soirées conviviales et des différents temps forts conviviaux. Nous allons élaborer un planning sur l'année, avec les soirées conviviales (nous en voulons au moins une entre chaque vacances scolaires) et les différentes dates phares (soirée de Noël, barbecue de fin d'année, AG...)

La commission inscriptions est gérée par Michel. Pour la saison 2025-2026, les inscriptions se feront désormais de manière dématérialisée, via MyFFBaD. Celles-ci débiteront dès le mois d'août.

La commission communication est gérée par Cindy. Notre site internet ayant besoin d'un coup de jeune, un nouveau site est en cours de création via la plateforme WeBad. Nous le présentons à l'Assemblée générale en version test, la version définitive sera mise en ligne avant la fin de la saison.

Nous proposerons la saison prochaine, de nouveaux maillots aux couleurs du LBC. Nous présentons quelques modèles à l'Assemblée générale, mais François en amènera d'autres en démonstration au cours des prochains entraînements, pour choisir celui qui nous convient le mieux.

La mise en service du nouveau gymnase et la fermeture simultanée pendant plusieurs mois de l'actuel gymnase vont nous poser un problème de « place », le nouveau gymnase ne disposant que de 7 terrains. Nous avons donc décidé que, pour la saison 2025-2026 : les inscriptions seront exclusivement ouvertes aux licenciés de la saison 2024-2025, dès le début du mois d'août, jusqu'au 12 septembre. A cette date, si nous n'avons pas atteints les 90 licenciés, nous donnerons la possibilité à de nouveaux joueurs de s'inscrire, en prenant pour ordre de priorité la date de demande d'inscription, dans la limite d'un total de 90 licenciés. Les anciens licenciés n'auront donc plus leur place garantie, et s'ils se manifestent après que la barre des 90 licenciés soit franchie, nous ne pourrons accepter leurs demandes de licences. Une liste d'attente sera tenue, pour permettre de nouvelles inscriptions dans le cas où nous constaterons que les créneaux ne sont pas remplis ou que nous ouvrons de nouveaux créneaux (sous réserve de la réouverture de l'ancien gymnase).

Autre problématique qui revient chaque année, celle du brassage entre les joueurs. Les joueurs de différents niveaux ne se mélangent pas assez. Les soirées conviviales favorisent ce brassage, et durant les entraînements « courants » il est apprécié quand les joueurs d'un bon niveau font « l'effort » d'aller compléter des terrains où le niveau est plus faible.

Le prix des volants explose, du fait d'une nouvelle politique de subventionnement des élevages d'oie en Chine. Les volants synthétiques sont en cours de développement, et le club pourrait se repositionner là-dessus si le rapport qualité-prix est au rendez-vous.

#### **4) Election des membres du conseil d'administration**

Le conseil d'administration ne peut excéder 10 membres.

Cindy Anjorand, Gérard Chassonnaud, Aurélie Dechosal, Michel Lebard, Virginie Nicot, François Pauget, Eric Pêcheur, Victoria Sarigulyan et Jean-Pierre Zach se représentent.

Bernard Paget ne se représente pas.

Benjamin Cherel candidate.

10 personnes sont donc candidates.

- Les 10 membres du conseil d'administration sont élus à l'unanimité des membres de l'A.G.  
Le C.A. se réunira ultérieurement pour élire le Bureau.

#### **5) Votes divers**

- Tarif des cotisations pour la saison 2025-2026.

Le C.A. propose le maintien des tarifs, mais une uniformisation et une simplification, avec un seul tarif adulte à 90€ et un seul tarif enfant/jeune -18 ans à 70€.

- Le tarif des cotisations est adopté à l'unanimité, moins 1 voix, des membres de l'A.G.

- Taux de remboursement des frais de déplacements (indemnités kilométriques)

Les frais de déplacement sont remboursés aux membres du C.A. dans l'exercice de leur fonction (formation, représentation aux réunions du comité départemental et de la Ligue AURA) et aux adhérents qui suivraient une formation au bénéfice de l'association. L'indemnité kilométrique pour un véhicule thermique est calculée en fonction du nombre de kilomètres parcourus, du prix du carburant en vigueur au moment du déplacement et sur la base d'une consommation moyenne de 7 litres pour 100km. L'indemnité kilométrique pour un véhicule électrique est calculée en fonction du nombre de kilomètres parcourus, du prix de l'électricité à 0,25€/kWh et sur la base d'une consommation moyenne de 17 kWh pour 100km.

- Le taux de remboursement des frais de déplacements est adopté à l'unanimité des membres de l'A.G.

*La parole est donnée à M. Michel BEAL, maire de Saint-Jorioz : « Votre club est en bonne santé, au niveau du nombre des adhérents, au niveau sportif malgré les conditions matérielles parfois difficiles. Le nouveau gymnase sera livré vers la fin juin, et les travaux de rénovation de l'actuel gymnase débuteront dès le mois de juillet. La mise en service des 2, n'interviendra pas avant janvier 2026. Les travaux ont pris du retard en raison des difficultés que connaissent les entreprises. Il y a aussi parfois des difficultés pour faire fonctionner les équipements. Nous aurons donc à la rentrée un nouveau gymnase, mais avec le même nombre de créneaux donc ce ne sera encore pas l'idéal. Le club conserve son état d'esprit, malgré son évolution et sa structuration. Le club a de beaux projets, notamment pour l'accueil des jeunes. L'enjeu aussi, maintenant qu'on a un bel équipement, c'est d'avoir des bénévoles qui veulent donner du temps, pour que l'on passe de bons moments sur notre territoire. Merci pour votre engagement ».*

L'assemblée générale est close à 21h27.

**La Secrétaire**

Cindy ANJORAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anjorand', with a horizontal line drawn through it.

**Le Président**

Eric PÊCHEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pêcheur', with a horizontal line drawn through it.